



## probleme travaux mal realise

Par **vincent777**, le **04/10/2012 à 18:32**

bonjour

nous avons voulu changer le perron de notre immeubles ( qui est composé de 4 marche , une grande et 3 petites , en superficie) suite a du vandalisme,nous avons pris lors d'une réunion de syndic, une entreprise, cette entreprise a fais faillite c'est une autre entreprise qui a repris le devis est fait les travaux , le problème c'est ue les travaux attendu ne corresponde pas a ce qui etait attendu , changement de la premiere marche et non de l'ensemble du perron, notre syndic dis qu'il ne peut rien faire et l'entreprise campe sur ses positions du 1 er devis! car le premier devis est indiqué marche basse, le souci c'est que l'on a pas valider auprès des propriétaires le nouveau devis fais par la nouvelle entreprise, sinon nous n'aurions pas accepté un travaille fais a moitie , quelles recous pouvons nous tenter?

Merci d'avance

Mr daveluy